

**MAISON D'AMITIÉ**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2022**

**MAISON D'AMITIÉ**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2022**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Situation financière	8 - 9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 19
Annexe A - Résultats par programme	20

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de  
Maison d'Amitié

### **Rapport sur l'audit des états financiers**

#### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison d'Amitié (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et collectes de fonds par lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos le 31 mars 2022 et 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et 2021 et des soldes de fonds au 31 mars 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;


- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables décrites à la note complémentaire 2 ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

**SAMSON ET ASSOCIÉS**



**Par Mathieu Farley, CPA auditeur**

Gatineau (Québec), le 13 juillet 2022

**MAISON D'AMITIÉ****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

-5-

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>2022 Total</b>	<b>2021 Total</b>
<b>Produits</b>				
Subventions et contributions				
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	2 220 752 \$	- \$	2 220 752 \$	2 248 422 \$
Ministère du Procureur général	62 626	-	62 626	56 626
Subventions COVID	58 966	-	58 966	106 065
Dons et collectes de fonds	41 350	-	41 350	55 501
Bingos	22 207	-	22 207	6 838
Amortissement des apports reportés - Maison II	66 541	-	66 541	66 541
Intérêts et revenus nets des placements	29 679	-	29 679	1 960
Prêts de services et autres revenus	-	-	-	38 928
Dotation du Fonds général	-	3 768	3 768	3 768
	2 502 121	3 768	2 505 889	2 584 649
<b>Projet Ken Moore - Fête de Noël</b>				
	8 480	-	8 480	3 148
	2 510 601	3 768	2 514 369	2 587 797
<b>Charges</b>				
Salaires et avantages sociaux	1 585 297	-	1 585 297	1 710 011
Frais liés aux immeubles				
Frais d'occupation	158 404	-	158 404	193 543
Rénovations, ameublements et équipement	208	-	208	33 926
Amortissement des immeubles	82 052	-	82 052	82 617
Intérêts sur la dette à long terme	651	-	651	1 078
Contribution au fonds de remplacement	3 768	-	3 768	3 768
Programmes des résidentes	130 531	-	130 531	138 167
Frais d'administration et publicité	118 248	-	118 248	59 401
Frais légaux	10 836	-	10 836	24 855
Conseil d'administration, comités et bénévoles	2 623	-	2 623	16 437
Honoraires professionnels	81 251	-	81 251	54 887
Achat de services	50 648	-	50 648	58 288
Formation et déplacements des employées	16 795	-	16 795	22 917
Matériel de programmes	11 986	-	11 986	18 251
Projets Covid	37 401	-	37 401	72 633
Solde à reporter	2 584 029	3 768	2 587 797	2 511 005

**MAISON D'AMITIÉ****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

-6-

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>2022 Total</b>	<b>2021 Total</b>
Solde reporté	2 584 029	3 768	2 587 797	2 511 005
Amortissement des autres immobilisations	242	-	242	310
	2 290 941	-	2 290 941	2 491 089
<b>Excédent des produits sur les charges avant autres produits (charges)</b>	219 660	3 768	223 428	96 708
<b>Autres produits (charges)</b>				
Projet Ken Moore - Fête de Noël	(8 480)	-	(8 480)	(3 148)
Variation de valeur des placements	(28 911)	-	(28 911)	90 622
	(37 391)	-	(37 391)	87 474
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	182 269 \$	3 768 \$	186 037 \$	184 182 \$

**MAISON D'AMITIÉ**  
**ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

-7-

	<b>Fonds général</b>	<b>Affectations internes</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>2022 Total</b>
<b>Solde au début</b>	-	\$ 1 402 698 \$	60 586 \$	1 463 284 \$
Excédent des produits sur les charges	182 269	-	3 768	186 037
Affectations internes	(182 269)	182 269	-	-
<b>Solde à la fin</b>	-	\$ 1 584 967 \$	64 354 \$	1 649 321 \$

	<b>Fonds général</b>	<b>Affectations internes</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>2021 Total</b>
<b>Solde au début</b>	-	\$ 1 222 284 \$	56 818 \$	1 279 102 \$
Excédent des produits sur les charges	180 414	-	3 768	184 182
Affectations internes	(180 414)	180 414	-	-
<b>Solde à la fin</b>	-	\$ 1 402 698 \$	60 586 \$	1 463 284 \$



**MAISON D'AMITIÉ**  
**SITUATION FINANCIÈRE**

**AU 31 MARS 2022**

-8-

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>2022 Total</b>	<b>2021 Total</b>
<b>Actif</b>				
Actif à court terme				
Encaisse	602 161 \$	- \$	602 161 \$	691 689 \$
Débiteurs (note 4)	45 178	-	45 178	33 629
Subvention à recevoir	23 555	-	23 555	-
Frais payés d'avance	4 159	-	4 159	5 367
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	-	-	35 735
	675 053	-	675 053	766 420
Placements (note 5)	906 214	64 354	970 568	762 277
Immobilisations (note 6)	967 593	-	967 593	1 049 888
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 548 860 \$</b>	<b>64 354 \$</b>	<b>2 613 214 \$</b>	<b>2 578 585 \$</b>

**MAISON D'AMITIÉ**  
**SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2022**

-9-

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>2022 Total</b>	<b>2021 Total</b>
<b>Passif</b>				
Passif à court terme				
Créditeurs et frais courus	197 586 \$	- \$	197 586 \$	220 127 \$
Subvention à rembourser	3 717	-	3 717	13 654
Produits				
reportés (notes 7, 8, 9 et 10)	47 922	-	47 922	75 914
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	24 564	-	24 564	24 397
	273 789	-	273 789	334 092
Dette à long terme (note 11)	57 969	-	57 969	82 533
Apports reportés (note 12)	632 135	-	632 135	698 676
<b>Total du passif</b>	<b>963 893</b>	<b>-</b>	<b>963 893</b>	<b>1 115 301</b>
<b>Soldes de fonds</b>				
Affectations internes	1 584 967	-	1 584 967	1 402 698
Affectation externe - Fonds de réserve de remplacement - Maison I	-	64 354	64 354	60 586
<b>Total des soldes de fonds</b>	<b>1 584 967</b>	<b>64 354</b>	<b>1 649 321</b>	<b>1 463 284</b>
<b>Total du passif et des soldes de fonds</b>	<b>2 548 860 \$</b>	<b>64 354 \$</b>	<b>2 613 214 \$</b>	<b>2 578 585 \$</b>

Dépendance économique (note 13)

Éventualités (note 14)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

DocuSigned by:

Marie-Louise Chartrand, administratrice

F4DEE2469112484...

DocuSigned by:

Chantale Tremblay, administratrice

594A1E152930400...

**MAISON D'AMITIÉ****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022****-10-**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	186 037 \$	184 182 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	82 294	82 927
Amortissement des apports reportés	(66 541)	(66 541)
	201 790	200 568
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(11 549)	(467)
Subvention à recevoir	(23 555)	-
Frais payés d'avance	1 208	11 333
Créditeurs et frais courus	(22 541)	43 365
Subvention à rembourser	(9 937)	-
Produits reportés	(27 992)	30 630
	107 424	285 429
<b>Activité d'investissement</b>		
Variation nette des placements	(172 555)	(141 854)
<b>Activité de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(24 397)	(24 097)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(89 528)	119 478
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	691 689	572 211
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	602 161 \$	691 689 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**MAISON D'AMITIÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2022**

---

-11-

**1. Statut et nature des activités**

La Maison d'amitié, une société privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, gère deux maisons d'hébergement pour femmes violentées et leurs enfants ainsi qu'une ligne téléphonique provinciale de crise. En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'organisme est exonéré d'impôt.

**2. Principales méthodes comptables**

**Référentiel comptable**

Les états financiers sont préparés par l'organisme selon les principes comptables prescrits par le ministère des Services à l'enfance et services sociaux communautaires ainsi que le ministère du Procureur général. Ces principes sont conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) à l'exception de ce qui suit :

**Immobilisations**

Les immobilisations financées par la dette à long terme sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction du remboursement de capital sur la dette.

Les immobilisations financées par des subventions, à l'exception du coût initial de l'immeuble, sont comptabilisées à titre de charge au cours de l'exercice où elles sont achetées.

**Dotations au Fonds de réserve de remplacement**

Les dotations du Fonds général au Fonds de réserve de remplacement sont imputées à l'état des résultats au cours de l'exercice.

Les méthodes comptables suivantes sont conformes aux NCOSBL :

**MAISON D'AMITIÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2022**

---

-12-

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Comptabilité par fonds**

L'organisme utilise la méthode de comptabilité par fonds pour ses activités. Les fonds sont décrits ci-dessous :

#### Fonds général

Le Fonds général regroupe les activités courantes de fonctionnement de l'organisme et les activités relatives aux immobilisations.

#### Réserve de remplacement - Maison I

Le Fonds de remplacement présente les subventions et contributions spécifiques à ce fonds, la dotation du Fonds général, les intérêts gagnés sur les investissements et les charges encourues pour le remplacement ou la réparation des immobilisations. Le Fonds de remplacement a été créé afin de respecter une condition de l'entente signée avec le ministère des Affaires municipales et du Logement.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

### **Constataion des produits**

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

En vertu du fonctionnement et des délais imputables au ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires dans la révision des rapports de rapprochement des paiements de transfert, les ajustements qui pourraient être apportées aux subventions attribuées au cours de l'exercice sont comptabilisés dans l'exercice où les ajustements sont connus.

Les produits découlant de dons et de collectes de fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Les produits de placement, bingos et autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## MAISON D'AMITIÉ

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2022

-13-

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux annuels et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Immeuble - Maison I	Linéaire	25 ans
Immeuble - Maison II	Linéaire	25 ans
Matériel et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

Les apports reportés sont constatés à titres de produits selon la méthode linéaire sur une période de 25 ans.

### Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa juste valeur ou son coût de remplacement.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des subventions à recevoir, du fonds du marché monétaire, des obligations et des épargnes à terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements.

**MAISON D'AMITIÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2022**

-14-

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

**3. Affectations internes**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Réserve générale	1 413 200 \$	1 230 931 \$
Réserve de remplacement et pour projets spéciaux	130 306	130 306
Réserve perpétuelle	41 461	41 461
	<b>1 584 967 \$</b>	<b>1 402 698 \$</b>

**Réserve générale**

La Réserve générale a été établie afin de regrouper les activités relatives aux immobilisations et en prévision de charges majeures ou de toute fin jugée nécessaire par le conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé par une résolution datée du 13 juillet 2022 le virement du surplus de l'exercice courant de 182 269 \$ vers la Réserve générale.

**Réserve de remplacement et pour projets spéciaux**

La Réserve de remplacement et pour projets spéciaux a été établie pour couvrir les coûts de réparations aux immeubles ainsi que pour des projets spéciaux éventuels ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le conseil d'administration.

**MAISON D'AMITIÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2022**

-15-

**3. Affectations internes (suite)**

**Réserve perpétuelle**

La Réserve perpétuelle a été créée afin que le don reçu de Madame Renaude Lapointe soit conservé en permanence. Les intérêts de la Réserve perpétuelle sont réinvestis pour les employées, sous forme de prime et seront remis annuellement le 8 mars, Journée internationale de la femme.

**4. Débiteurs**

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Taxe de vente harmonisée	34 907 \$	- \$	34 907 \$	19 423 \$
Intérêts courus	-	-	-	813
Autres	10 271	-	10 271	13 393
	<b>45 178 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>45 178 \$</b>	<b>33 629 \$</b>

**5. Placements**

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds de réserves</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Fonds du marché				
monétaire	176 272 \$	64 354 \$	240 626 \$	197 801 \$
Obligations	316 674	-	316 674	198 515
Épargne à terme - 2,60 %, échéant en juin 2021	-	-	-	35 735
Fonds communs de placements	413 268	-	413 268	365 961
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	-	-	(35 735)
	<b>906 214 \$</b>	<b>64 354 \$</b>	<b>970 568 \$</b>	<b>762 277 \$</b>



**MAISON D'AMITIÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2022**

-16-

**6. Immobilisations**

	<b>2022</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>
Terrain - Maison I	115 000 \$	-	115 000 \$
Terrain - Maison II	199 096	-	199 096
Immeuble - Maison I	401 913	381 452	20 461
Immeuble - Maison II	1 663 517	1 031 383	632 134
Matériel et équipement	27 860	27 053	807
Équipement informatique	27 297	27 202	95
	<b>2 434 683 \$</b>	<b>1 467 090 \$</b>	<b>967 593 \$</b>

	<b>2021</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>
Terrain - Maison I	115 000 \$	-	115 000 \$
Terrain - Maison II	199 096	-	199 096
Immeuble - Maison I	401 913	365 941	35 972
Immeuble - Maison II	1 663 517	964 842	698 675
Matériel et équipement	27 860	26 850	1 010
Équipement informatique	27 297	27 162	135
	<b>2 434 683 \$</b>	<b>1 384 795 \$</b>	<b>1 049 888 \$</b>

**7. Produits reportés - Ken Moore**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Solde au début	38 659 \$	30 227 \$
Plus : Montant octroyé au cours de l'exercice	9 015	11 580
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(8 480)	(3 148)
Solde à la fin	<b>39 194 \$</b>	<b>38 659 \$</b>

**MAISON D'AMITIÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2022**

-17-

**8. Produits reportés - Ontario Realtors Care Foundation**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Solde au début	12 255 \$	15 057 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(12 255)	(2 802)
<b>Solde à la fin</b>	<b>- \$</b>	<b>12 255 \$</b>

**9. Produits reportés - Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Solde au début	25 000 \$	- \$
Plus : Montant octroyé au cours de l'exercice	-	120 677
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(25 000)	(95 677)
<b>Solde à la fin</b>	<b>- \$</b>	<b>25 000 \$</b>

**10. Produits reportés - Projet Covid-19 Hébergement**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Plus : Montant octroyé au cours de l'exercice	45 781 \$	- \$
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(37 053)	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>8 728 \$</b>	<b>- \$</b>

**11. Dette à long terme**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Emprunt hypothécaire auprès de la SCHL, avec privilège sur le terrain et l'immeuble de la Maison I d'une valeur comptable nette de 135 461 \$, taux d'intérêt de 0,68%, échéant en juillet 2025, remboursable par versements mensuels de 2 087\$, capital et intérêts	82 533 \$	106 930 \$
<b>Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice</b>	<b>24 564</b>	<b>24 397</b>
	<b>57 969 \$</b>	<b>82 533 \$</b>

**MAISON D'AMITIÉ**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2022**

-18-

**11. Dette à long terme (suite)**

Les versements en capital à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2023	24 564 \$
2024	24 731
2025	24 900
2026	8 338
	<hr/>
	82 533 \$

**12. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des sommes reçues pour la construction de la Maison II.

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Solde au début	698 676 \$	765 217 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	<u>(66 541)</u>	<u>(66 541)</u>
Solde à la fin	<u>632 135 \$</u>	<u>698 676 \$</u>

**13. Dépendance économique**

L'organisme est en situation de dépendance économique envers le Ministère des Services à l'enfance et des services sociaux et communautaires qui lui procure 89% de ses revenus de fonctionnement (86% en 2021). Sans ces subventions, l'organisme ne pourrait pas continuer son fonctionnement. Cette dépendance économique est normale pour l'organisme et le secteur auquel elle appartient.

**14. Éventualités**

**Montants octroyés en vertu d'ententes**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projet qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

## MAISON D'AMITIÉ

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2022

-19-

#### 15. Instruments financiers

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié à ses débiteurs et subventions à recevoir.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

##### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

##### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La dette à long terme de l'organisme porte un taux d'intérêt fixe et, par conséquent, les risque auxquels ce dernier est exposé sont minimales.

**MAISON D'AMITIÉ**  
**ANNEXE A - RÉSULTATS PAR PROGRAMME**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**  
**(non audité)**

20

	Administration	Refuge d'urgence	Ligne provinciale	Appui transitoire	Renforcement de la capacité et sondage	MSSC - Logement	Sous total à reporter
<b>Produits</b>							
Subventions et contributions							
- Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	- \$	1 417 795 \$	435 844 \$	212 591 \$	- \$	74 220 \$	2 140 450 \$
- Ministère du Procureur général	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Bingos	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des apports reportés - Maison II	-	66 541	-	-	-	-	66 541
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-
Baisse de valeur des placements	-	-	-	-	-	-	-
Projet Ken Moore - Fête de Noël	-	-	-	-	-	-	-
Projet Autres (Covid)	-	-	-	-	-	-	-
Dotation du Fonds général	-	-	-	-	-	-	-
	-	1 484 336	435 844	212 591	-	74 220	2 206 991
<b>Charges</b>							
Salaires et avantages sociaux	126 166	949 356	270 009	161 471	-	24 619	1 531 621
Frais liés aux immeubles	-	185 572	-	-	-	59 511	245 083
Programmes des résidentes	2 900	111 401	3 973	6 884	-	-	125 158
Administration	44 647	123 427	68 963	19 863	-	5 688	262 588
Conseil d'administration, comité et bénévoles	184	2 439	-	-	-	-	2 623
Formation et déplacements des employées	2 284	10 206	1 581	1 927	-	-	15 997
Baisse de valeur des placements	-	-	-	-	-	-	-
Projet Ken Moore - Fête de Noël	-	-	-	-	-	-	-
	176 181	1 382 401	344 526	190 145	-	89 818	2 183 070
Répartition des frais d'administration	(176 181)	111 438	43 484	21 259	-	-	0
	-	1 493 839	388 010	211 404	-	89 818	2 183 071
<b>Excédent (déficit) des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>(9 503) \$</b>	<b>47 834 \$</b>	<b>1 187 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(15 598) \$</b>	<b>23 920 \$</b>

**MAISON D'AMITIÉ**  
**ANNEXE A - RÉSULTATS PAR PROGRAMME**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**  
**(non audité)**

21

	Sous total à reporter	Ontario Realtors Care Foundation	Fonds de réserve de remplacement - Maison I	Projet Moore	Projet violence sexuelle	Autres	2022 Total
<b>Produits</b>							
Subventions et contributions							
- Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	2 140 450 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	27 025 \$	2 167 475
- Ministère du Procureur général	-	-	-	-	62 626	-	62 626
- Autres	-	-	-	-	-	53 277	53 277
Dons et collectes de fonds	-	12 255	-	-	-	29 095	41 350
Bingos	-	-	-	-	-	22 207	22 207
Amortissement des apports reportés - Maison II	66 541	-	-	-	-	-	66 541
Intérêts	-	-	-	-	-	29 679	29 679
Projet Ken Moore - Fête de Noël	-	-	-	8 480	-	-	8 480
Projet Autres (Covid)	-	-	-	-	-	58 966	58 966
Dotation du Fonds général	-	-	3 768	-	-	-	3 768
	2 206 991	12 255	3 768	8 480	62 626	220 249	2 514 369
<b>Charges</b>							
Salaires et avantages sociaux	1 531 621	-	3 768	-	49 908	-	1 585 297
Frais liés aux immeubles	245 083	-	-	-	-	-	245 083
Programmes des résidentes	125 158	3 719	-	-	1 237	417	130 531
Administration	262 588	-	-	-	-	48 024	310 612
Conseil d'administration, comité et bénévoles	2 623	-	-	-	-	-	2 623
Formation et déplacements des employées	15 997	-	-	-	798	-	16 795
Baisse de valeur des placements	-	-	-	-	-	28 911	28 911
Projet Ken Moore - Fête de Noël	-	-	-	8 480	-	-	8 480
	2 183 070	3 719	3 768	8 480	51 943	77 352	2 328 332
Répartition des frais d'administration	0	-	-	-	-	-	0
	2 183 071	3 719	3 768	8 480	51 943	77 352	2 328 333
<b>Excédent (déficit) des produits sur les charges</b>	23 920 \$	8 536 \$	- \$	- \$	10 683 \$	142 897 \$	186 037 \$

**MAISON D'AMITIÉ**  
**ANNEXE B - PRODUITS ET CHARGES - MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

(non audité)

22

	<b>2022</b>
<b>Produits</b>	<b>62 626 \$</b>
<b>Charges</b>	
Salaires	41 923
Avantages sociaux	7 985
Dépenses liées au personnel	710
Atelier, événements, rencontres communautaires	85
Autres dépenses	3
Dépenses liées aux clients	596
Télécommunications	568
Vérification et services juridiques	-
Tenue de livres	-
Loyer et baux	-
Fournitures de bureau	-
Équipement de bureau	-
Publicité et produits et matériaux promotionnels	74
	<b>51 943</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>10 683 \$</b>

**MAISON D'AMITIÉ**  
**ANNEXE C - PRODUITS ET CHARGES - MSSC - LOGEMENT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

(non audité)

23

	<b>2022</b>
<b>Produits</b>	74 220 \$
<b>Charges</b>	
Salaires et avantages sociaux	24 619
Immeuble et équipement	15 787
Chauffage, air, ventilation et plomberie	10 015
Terrain	-
Services publics, eau, vidanges	16 456
Sécurité	1 580
Assurance	17 592
<b>Total des coûts de fonctionnement</b>	86 050
Amortissement et intérêts (hypothèque)	-
Transfert au fond de réserve	3 768
<b>Total autres dépenses</b>	3 768
<b>Total des dépenses</b>	89 818
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<b>(15 598) \$</b>